

## AVIS DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL AUX DROITS DE L'ENFANT CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT ARRÊTÉ EN SÉANCE DU 24 MAI 2023

Date : 15 octobre 2024

Le présent avis est rendu à la demande du parlement de la FWB en vue d'assister le jury chargé de la sélection des membres de la Commission de surveillance instituée auprès de l'institution du Délégué général par le décret du 18 janvier 2018 portant le Code de prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse et le décret du 14 mars 2019 relatif à la prise en charge en Centre communautaire des jeunes ayant fait l'objet d'un dessaisissement

Le Délégué général a pris connaissance des sept dossiers de candidature qui lui ont été communiqués. Il constate que tous les candidats ont manifesté un réel intérêt pour cet organe essentiel pour garantir l'effectivité des droits des enfants et jeunes privés de liberté.

Toutefois, le nombre restreint de candidats pour les fonctions de magistrat, médecin et de sciences psychologiques n'appelle qu'à opérer une ventilation entre les mandats effectifs et suppléants.

Pour la fonction « sciences humaines », trois candidats ont manifesté leur intérêt. Le Délégué général retient les candidatures de Rémion Christophe et Ryckmans Jean-Christophe.

La candidature de Monsieur Mesbahi Allal n'a pas été retenue, eu égard aux fonctions exercées antérieurement au sein de l'Administration générale de l'aide à la jeunesse, et pour éviter de compromettre l'apparence d'impartialité de la Commission. Même si nous ne doutons pas de son intégrité.

Pour ce faire, il y a lieu de tenir compte prioritairement de la motivation, de l'expérience et de la disponibilité du candidat.

**Le délégué général propose la répartition suivante :**

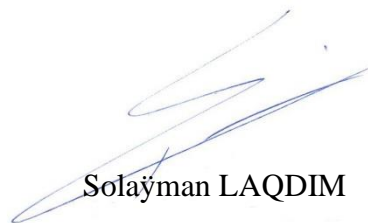
	<b>Membres effectif</b>	<b>Membre suppléant</b>	<b>Motivation</b>
<b>Médecin</b>	Monsieur KINOO	/	Candidat médecin isolé mais qui justifie d'une expérience professionnelle riche et utile notamment avec des jeunes en pédopsychiatrie.
<b>Sciences humaines</b>	Monsieur Rémion Christophe	Monsieur Ryckmans Jean-Christophe	Les deux candidatures ont retenu toute mon attention. Les deux candidats démontrent des expériences de terrain et scientifiques intéressantes. La candidature de Monsieur Rémion est riche en raison notamment de son expertise pédagogique et de terrain. Notre choix pour le mandat effectif portera sur le candidat Monsieur Rémion Christophe.

# AVIS

DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL AUX DROITS DE L'ENFANT



<b>Sciences psychologiques</b>		Madame Goggioul Marie- Line	Candidate isolée pour siéger en qualité de membre suppléante.
<b>Magistrat</b>	Madame Patricia	Jaspis Monsieur Constant René	Les deux candidatures ont retenu toute mon attention. Le choix pour exercer un mandat effectif portera sur la candidate Madame Jaspis Patricia pour tendre à une parité homme-femme dans l'attribution des mandats effectifs.



Solaÿman LAQDIM

Délégué général aux droits de l'enfant